

Histoire Ci-gîte le saisonnier

Attirés par le mythe de la saison en station, sa vie nocturne, ses emplois frugifères, une foule nombreuse se presse tous les hivers pour se porter candidate aux postes offerts dans les eldorados alpins. Mais ces emplois ont longtemps été enveloppés d'un certain flou. Ceux-ci n'ont d'ailleurs été intégrés au Code du travail qu'en 2016, à savoir « des emplois à caractère saisonnier dont les tâches sont appelées à se répéter chaque année selon une périodicité fixe, en fonction des saisons ou des modes de vie collectifs. »

De même, les postulants, les travailleurs saisonniers du tourisme, « nouveaux prolétaires des temps modernes », ont et sont encore difficiles à appréhender dans leur globalité, au vu de la diversité de leur typologie. Par surcroît, cette catégorie de travailleurs souvent précaires est en prise à des difficultés inhérentes à leur statut et condition, qu'elles soient sociales (coût de la vie en station, santé), de logement (loyer, concentration, surpopulation), d'emploi (précarité, conditions difficiles), mais aussi personnelles (stress, solitude, alcool, drogue).

Mais outre la nécessaire amélioration des conditions de vie et de travail des saisonniers, c'est de plus un enjeu économique important pour les employeurs et la station en vue du maintien et du renforcement de la qualité de l'offre touristique. Car celle-ci dépend fondamentalement de cette main-d'œuvre.

La question du logement

Depuis la création de la station à 2100 m, une attention toute particulière a été portée à la question du logement, à l'exemple du premier bâtiment construit en 1956, l'HLM Le Renouveau. Cependant, ce n'est qu'à partir du milieu des années 1970 qu'une politique constante de création de logements sociaux, principalement destinée à l'habitat permanent, est mise en œuvre, amorcée par la construction de l'Aiguebrun en 1973. La volonté des élus est déjà d'implanter les travailleurs sur la station, d'éviter la création de ville dortoir en vallée, et de stations vides à l'intersaison.

Mais la question du logement des saisonniers est plus complexe. Ceux-ci ne sont pas logés à la même enseigne, qu'ils soient dans un village vacances, une grosse structure ou une petite entreprise. Certains ont ainsi la chance d'être hébergés par leur employeur, d'autres doivent se tourner vers la location privée voire en vallée. Et dans le privé, soumis aux loyers libres, les saisonniers sont souvent dans l'impossibilité de se loger, avec le risque de sous-location de logements et de suroccupation, amenant encore à des conditions d'hébergements précaires.



L'Espace Saisonniers en 2003.

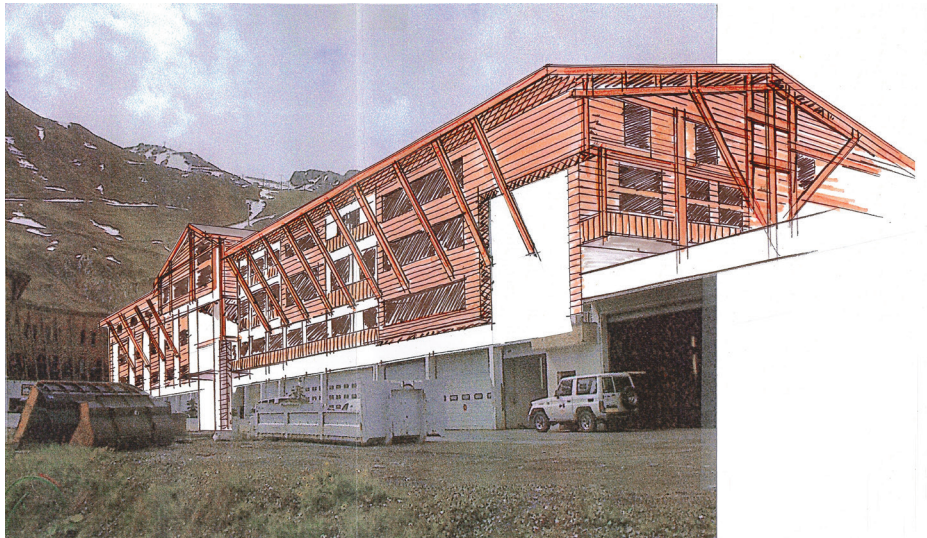
Pour résoudre ce problème, les pouvoirs publics envisagent dans un premier temps la création de foyer-logements, dont le premier est naturellement construit aux Karellis, station associative et « sociale » en 1977. Tignes suit assez rapidement avec la construction par l'OPAC du Glattier, foyer-logements de 60 appartements, dont le Bureau d'Aide Sociale, futur CCAS, obtient la gestion en 1981. D'autres foyers-logements sont bâtis dans la décennie, comme celui des Boisses.

Mais ces foyers-logements sont confrontés à des problèmes d'équilibre financier, du fait de leur occupation temporaire, la perte d'exploitation étant à la charge de la commune. Toutefois, à Tignes, contrairement aux autres stations, le taux d'occupation reste assez élevé aux périodes creuses. Ainsi, en 1988, 80 % du foyer est rempli à l'intersaison.



Une prise de conscience au milieu des années 1990

Au milieu des années 1990, la crise économique et des déséquilibres sur le marché du travail et du logement rendent la situation sociale encore plus difficile, alors que 75 % des emplois dans le tourisme sont saisonniers. Un groupe de travail « Santé et conditions de vie des saisonniers » est pour lors mis en place en Savoie, réunissant les acteurs locaux, des associations, les corps médical et social. Malgré tout, certains intervenants, comme le syndicat CFE-CGC, suite à un rapport de 1997, découvrent encore les dysfonctionnements auxquels sont confrontés les saisonniers, s'attendant « à découvrir une population heureuse » et n'y trouvent que des salariés « dans une situation subie. »



Insertion paysagère pour la restructuration du bâtiment de l'Aiguebrun en 2003.

Des initiatives, partenariats et financements se multiplient à la fin des années 1990, début 2000 afin de pallier ce problème. Le programme PLA/LM agréé par exemple l'acquisition de 25 logements entre 1998 et 2000, permettant « d'enrayer » le manque d'habitation tout en rénovant ces appartements. Des bâtiments sont également édifiés ou agrandis : l'Aiguebrun avec 32 logements saisonniers créés en plus des 24 permanents réhabilités), les Bleuets, le quartier de Maisonneuve, le Caroley ou la Bailletta.

Néanmoins, à partir des années 2000, il est tout de même nécessaire de solliciter la réquisition des bâtiments de la Caisse centrale d'activités sociales EDF, l'Aiguille Rouge et Boisses, par arrêtés préfectoraux pour pouvoir loger une centaine de saisonniers.

Création de la Maison des Saisonniers et du réseau

C'est consécutivement à cette prise de conscience qu'est décidée la création de la Maison des saisonniers à Tignes. Jusqu'en 1996, l'accueil des saisonniers à Tignes est assuré par l'Office du Tourisme et la Mairie qui hébergent des permanences de conseillers de l'ANPE et d'assistantes sociales. Espace d'accompagnement, d'animation et de convivialité, la Maison des saisonniers « Joseph Marie Bognier » est inaugurée début 1997. Celle-ci devient un véritable lieu d'actions sociales à partir de 1999, notamment grâce à son ouverture à l'année et à la pérennisation de son emploi-jeune.

Suite à l'implantation de semblables structures dans les autres stations de Tarentaise, un groupe de travail « Maisons des saisonniers » est constitué dans la cadre d'une convention signée entre le Contrat global de développement (CGD) Tarentaise Vanoise, le Comité de bassin d'emploi (CBE) de l'arrondissement d'Albertville et le Département de la Savoie. Les animateurs, élus et représentants des « Maisons des saisonniers » de Tarentaise s'y réunissent pour coordonner leurs efforts et développer des partenariats et possibilités d'actions communes.

Avec le soutien financier et politique de la commune, puis celle du département à partir de 2002, la Maison des saisonniers propose dès lors :

- un accueil et des informations sur l'emploi, le logement;
- une aide à l'orientation professionnelle;
- des formations sur place, par internet, à distance;
- des événements et rencontres (forums emploi, journées santé, journées RH pour les employeurs);
- des actions de sensibilisation sur la santé et les risques potentiels en station;
- une mise en relation avec les acteurs sociaux;
- une bibliothèque;
- une carte Tignes avantages (offrant des réductions et même à ses débuts une assurance).

La Maison des saisonniers de Tignes étant une des premières de Tarentaise et une des plus actives, un partenariat est d'ailleurs formé rapidement avec la Maison de l'Information sur la Formation et l'Emploi de Savoie (MIFE) à partir de 2002 afin d'expérimenter l'instauration d'entretiens d'orientation à distance, puis des formations. Site récepteur du Réseau Rhône-Alpes des Formations à Distance, ce service est rapidement mis à disposition de la Cité des Langues pour des cours par visioconférence, qui complète ceux proposés dans les locaux.

Mais cet Espace ne répond pas qu'aux demandes des saisonniers et s'adresse bien à tous les usagers, de la station ou non. Cette démarche lui permet d'ailleurs d'obtenir le label « Maison de services au public » en 2011.

Dans un contexte de forte concurrence, l'attractivité d'une station et d'une ville de montagne, sa qualité d'accueil, de services est indubitablement déterminée par le recrutement d'une main-d'œuvre compétente, expérimentée et motivée, mais dont les conditions d'existence doivent être impérativement corrélées à ce dessein, cette exigence.